

1<sup>ère</sup> Édition – Vendredi 30 septembre 2022

## Le Département organise LA 1<sup>ère</sup> JOURNÉE DE L'EMPLOI MÉDICO-SOCIAL DE LA CHARENTE-MARITIME

VOUS RECHERCHEZ  
UN MÉTIER QUI A DU  
SENS?

FORUM DE L'EMPLOI  
MÉDICO-SOCIAL

VENDREDI 30 SEPT.  
14H > 17H30  
MAISON de la  
CHARENTE-  
MARITIME

PLUS DE 300 OFFRES 85 Bd de la République  
La Rochelle

BOURSES DE 5 000 €  
ATTRIBUÉES AUX ÉTUDIANTS IRTS

Le Département ainsi que les acteurs du secteur sanitaire et social de la Charente-Maritime sont confrontés à d'importantes difficultés en matière de recrutement dans le secteur du médico-social. Cette situation, qui n'est pas spécifique à la Charente-Maritime, menace certaines missions auprès de nos concitoyennes et de nos concitoyens les plus vulnérables.

Notre Collectivité est fortement mobilisée sur la question pour améliorer cette situation en conduisant diverses actions concrètes visant notamment à rendre plus visibles et plus attractifs les métiers de ce secteur professionnel.

L'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition de "La Journée de l'Emploi Médico-Social de la Charente-Maritime" s'inscrit dans cette dynamique, elle propose :

**9h30/12h00** À suivre en direct en ligne sur [Charente-maritime.fr](http://Charente-maritime.fr)

**Une Conférence** réunissant les acteurs de ce secteur pour échanger et réfléchir sur les actions à mener pour relever le défi de l'attractivité !

**14h00/17h30**

**Un Forum Emploi** ouvert à tous proposant des stands d'information et des offres d'emplois à pourvoir en Charente-Maritime.

### ● SOMMAIRE

- Page 2 Situation | Chiffres clés
- Page 3 Baisse d'attractivité | Engagements du Département
- Page 4 Délégations Territoriales | Budget Action Sociale
- Page 5 Le programme de la Journée de l'emploi Médico-Social
- Page 6 Les nécessaires évolutions

## ● LA SITUATION

### Des difficultés de recrutement face à une hausse des besoins dans le secteur médico-social

Les acteurs du secteur sanitaire et social alertent sur les difficultés de recrutement de personnels relevant du médico-social, l'ensemble du territoire national est confronté à cette situation qui devient ingérable et se dégrade terriblement, une pénurie croissante de personnels qualifiés est à déplorer.

Le manque de travailleurs sociaux a atteint un niveau inédit qui menace certaines missions auprès des plus vulnérables. On note une désaffection inquiétante : **15 % à 30 % des postes sont vacants, 70 % des employeurs rencontrent des difficultés de recrutement, enregistrent des démissions et déplorent un important turnover.**

### De nouveaux besoins

Viellissement démographique, questions migratoires, nouvelles formes de précarité, enjeux environnementaux, déséquilibres territoriaux ...



### Des qualifications et des domaines d'interventions très variés

Éducateurs/trices, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, aidants dans les domaines de l'enfance, du handicap et des personnes âgées (*TISF, AES, mandataires judiciaires, médiateur familial, moniteur éducateur, assistants familiaux...*).

**UN SECTEUR D'ACTIVITÉ DYNAMIQUE ET POURVOYEUR D'EMPLOIS QUI ONT DU SENS !**

## ● LES CHIFFRES CLÉS

**EN FRANCE** on dénombre **1,3 millions de travailleurs sociaux** (Source DREES 2022) :

520 000 intervenants à domicile | 400 000 assistants maternels et assistants familiaux | 250 000 professionnels socio éducatifs | 60 000 aides médico psychologiques | 90 000 professionnels de l'action sociale.

- De manière générale environ 65 000 postes sont non pourvus actuellement.
- Près de 30 000 postes (soignants, travailleurs sociaux), soit 5% de l'effectif global, seraient vacants dans le secteur (Source FEHAP et NEXEM – 19/01/2022).
- Ces métiers sont très féminisés (9 /10 sont des femmes).
- Le nombre de travailleurs sociaux a globalement augmenté entre 2004 et 2013, il est stable depuis.
- 42 % sont âgés de 50 ans et plus.
- Risque d'aggravation dans les prochaines années avec plus de 150 000 départs à la retraite prévus d'ici à 2025.

**EN CHARENTE-MARITIME**, le Département est également **confronté à cette problématique** de recrutement, **indispensable pour assurer l'une de ses principales missions ... L'Aide Sociale.**

Le service départemental de l'Action Sociale compte plus de **300 professionnels** rattachés aux métiers de travailleur social. **De 2019 à aujourd'hui, 112 postes de travailleurs sociaux ont été pourvus.** Ces postes sont restés en moyenne vacants pendant 200 jours. Le délai moyen de recrutement a été abaissé à 141 jours en 2022 grâce à une révision du processus de recrutement. Pour pallier ce manque, le Département fait appel à des agents temporaires sans parvenir malheureusement à répondre à toutes les attentes des services.

## ● LA BAISSÉ D'ATTRACTIVITÉ !

Depuis la fin des années 1990, le travail social est traversé par une crise de légitimité qui a conduit à l'adoption, en 2013, d'un Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Il visait notamment à "refonder le travail social". Mais aujourd'hui, on constate une forte **démobilisation de beaucoup de professionnels** qui s'explique en partie par une **baisse d'attractivité** des métiers du social alors que dans le même temps, les **besoins en personnel augmentent** du fait du **vieillessement** de la population, de l'ampleur de la **pauvreté** et de la **précarité**.

**À rappeler** - Ils ont malgré tout été en première ligne durant la récente crise sanitaire et pour la plupart ont continué d'assurer leur mission d'accompagnement, de protection et de prévention auprès de publics fragilisés par cette crise.

**La baisse d'attractivité peut s'expliquer ...**

- Intervention dans des contextes de plus en plus complexes.
- Surcharge de travail.
- Rémunération trop faible.
- Peur du risque d'isolement en travaillant pour les petites communes.
- Coût de la vie trop élevé en travaillant pour de grandes agglomérations.

**Les conséquences ...**

- Tension de recrutement.
- Départs volontaires.
- Changement de pratiques (*intérim ou libéral*).
- Diminution du nombre d'élèves préparant un diplôme en travail social (*candidats aux épreuves d'admission en 2006 = 16500 / en 2011 = 11 000 et en 2016 = 8 700*).

## ● LES ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT

**Notre Collectivité agit de plusieurs façons notamment par la revalorisation financière.**

- **Des mesures de simplification** ont été adoptées dans le processus de recrutement afin d'en réduire le délai, les résultats sont immédiats ... **Le délai moyen de recrutement a baissé à 141 jours en 2022.**
- **Des évolutions professionnelles facilitées** avec l'ouverture au grade d'assistant socio-éducatif hors classe aux assistantes sociales et référents de l'aide sociale à l'enfance ... Plus de 150 personnes concernées.
- **Un régime indemnitaire aligné** pour les travailleurs médico-sociaux qui ont bénéficié de plusieurs revalorisations successives couvrant l'ensemble des fonctions sociales présentes au sein de nos services.
- **L'application de la prime Ségur** aux agents du Département.
- **Création d'une bourse d'études pour les étudiants** (5 000 € versés sur 10 mois, contre un engagement de travail de 2 ans une fois le diplôme obtenu) préparant un diplôme en travail social.
- **Mobilisation des professionnels du Département** sur l'accueil de stagiaire et d'apprentis (*une dizaine de stagiaires et/ou apprentis sont accueillis chaque année*).

**À noter** - Notre collectivité est un partenaire historique de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS).

- **L'organisation de la 1<sup>ère</sup> journée dédiée à l'emploi médico-social** en Charente-Maritime :  
**Une matinée "Conférence"** destinée à tous les acteurs et toutes les structures de ce secteur d'activité pour échanger et mener des réflexions sur les actions à mener.  
**Un après-midi "Forum Emploi"** destiné à toutes les personnes en recherche d'un emploi en lien avec l'aide à la personne et recherchant de l'information sur les différents métiers relevant du médico-social.

## ● LA PROXIMITÉ VIA LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

Les équipes du Service Départemental d'Action Sociale (*travailleurs sociaux, coordinatrices d'action sociale et secrétaires*), agissent **au plus près des Charentais-Maritimes** (*accueil, écoute, orientation et accompagnement*) au sein des **locaux du Département**, dans des **lieux d'accueil** de proximité ou à **domicile**.

**À noter** - En 2021, les services du SDAS ont évalué **81 703 sollicitations** de charentais maritimes, ont réalisé près de **2 000 visites** à domicile et réalisé plus de **5 000 accompagnements** personnalisés.



## ● LE BUDGET DÉPARTEMENTAL POUR L'ACTION SOCIALE

Le Département autorise et fixe le tarif (*seul ou conjointement avec les services de l'Etat, ARS notamment*) des établissements et services sociaux et médico-sociaux intervenant auprès des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille. Pour 2022, le budget consacré par le Département à ces différentes politiques se décompose comme suit :

### INSERTION, ACTION SOCIALE FACULTATIVE

98 M€	Versement de l'allocation rSa.
12 M€	Offre d'insertion et contrats aidés.
134 000 €	Accompagnement vers les métiers d'aide à domicile.
400 000 €	Appels à projet / mise en œuvre du plan pauvreté.
973 500 €	Financement d'actions collectives d'insertion sociale via prestataires.
869 000 €	Versement de subventions aux associations et autres prestataires privés.

### AUTONOMIE

28 M€	Financement Prestation Compensation du Handicap et Allocation Compensatrice Tierce Personne.
65.341 M€	Financement de l'aide sociale à l'hébergement pour personnes handicapées.
9.169 M€	Maintien à domicile des personnes handicapées.
70 M€	Financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile ou en établissement.
23.990 M€	Financement de l'aide sociale à l'hébergement pour personnes âgées.
2.549 M€	Maintien à domicile des personnes âgées.

### PROTECTION DE L'ENFANCE

43 M€	Pour les Ets autorisés par le Département à accueillir des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance,
9 M€	Foyer départemental de l'enfance.
2,4 M€	Pour les politiques de prévention éducative,
1.192 M€	Politiques d'action sociale (paiement sur factures de structures accueillant des jeunes travailleurs, subventions versées à des prestataires pour des actions de prévention).

## ● LA JOURNÉE DE L'EMPLOI MÉDICO-SOCIAL



### ● 9h30/12h00

**Conférence réunissant les acteurs du secteur pour échanger et réfléchir sur les actions à mener et relever ensemble le défi de l'attractivité !**

**La conférence sera retransmise en direct via le site [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)**

- 09h30** Ouverture par **Sylvie Marcilly**, Présidente du Département.
- 09h45** **Laurent Coppin**, Directeur territorial délégué de Pôle emploi Charente-Charente-Maritime & Région Nouvelle-Aquitaine.
- 10h00** **Christelle Lévêque**, Directrice générale de l'ADEI 17 (*Association Accompagner Développer Éduquer et Insérer*).
- 10h15** **Annabelle Filipozzi**, formatrice filière assistant de service social à l'IRTS (*Institut Régional du Travail Social*).
- 10h30** **Marcel Jaeger**, sociologue.
- 11h15** Temps d'échange.
- 12h00** **Clôture par Dominique Rabelle**, Vice-Présidente du Département en charge de l'habitat, de l'insertion et de l'action sociale

**La Conférence est animée par Olivier Bonnin**, journaliste de presse écrite, spécialiste des questions sanitaires et sociales et d'économie sociale et solidaire. Il exerce pour le "Média social" et a travaillé à la "Gazette santé social", BFM TV ou TF1.

**À propos de Marcel Jaeger, Professeur émérite** de la chaire du travail social du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Docteur en sociologie mais aussi **titulaire d'un diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique**, du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (Cafdes) et d'un diplôme de l'Institut des études politiques (IEP) de Paris. **Il a travaillé 18 ans comme formateur**, d'abord en tant que directeur de centre de formation Buc Ressources puis comme directeur général de l'Institut régional de travail social de Montrouge/Neuilly-sur-Marne. Entre ces deux postes, **il a dirigé des structures médico-sociales** dont un établissement et service d'aide par le travail (Esat). Il est déjà **membre de plusieurs instances nationales** comme le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et le Haut conseil en travail social (HCTS). Il est actuellement le **Président de l'Unaforis** (*Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale*), association qui réunit la plupart des établissements de formation en travail social. Auparavant, il a dirigé entre 2010 et 2021 la Chaire de travail social et d'intervention sociale du CNAM (Centre National des Arts et Métiers). **Ses domaines de recherche sont le travail social, la bientraitance, l'action sociale, les politiques de santé et la santé mentale.**

### ● 14h00/17h30

**Un Forum Emploi ouvert à tous proposant des stands d'information et des offres d'emplois à pourvoir en Charente-Maritime. 26 structures médico-sociales seront présentes ainsi que nos partenaires et des organismes de formation.**

#### **Listes des structures présentes**

ADEI 17 | ADSEA 17-LA PROTECTRICE | ALTEA CABESTAN | ASS POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES (*Mas le Pertuis*) | ASS POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES (*Les Aigues Marines*) | ASSOCIATION EMMANUELLE | ASSOCIATION L'ESCALE | CENTRE ANIMATION FORMATION INSERTION (*CAFIC*) | CCAS de Saujon | CCAS de La Jarrie | CCAS d'Aytré | CCAS de Châtelailon-Plage | CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHRISTIANE FAURE | CHEVAL ET INSERTION EN CHARENTE MARITIME | CCAS d'Aulnay | ESPACE CAMAIEUX | CENTRE SOCIAL | FÉDÉRATION ADMR 17 | MSAIS | RECRUTER ENSEMBLE | SOS VILLAGES D'ENFANTS (*Gémozac & Beauvais-sur-Matha*) | TANDEM 17 | TREMA | UNION DEPART DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (*UDAF*).

#### **Partenaires & Organismes**

PÔLE EMPLOI | IRTS (*Institut Régional du Travail Social*) | FÉDÉRATION DES MAISON FAMILIALE ET RURALE (*MFR*) | EXCELIA | RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE | ERIP (*Espace Régional d'Information de Proximité*) | GRETA

## ● LES NÉCESSAIRES ÉVOLUTIONS ...

**Cette problématique de baisse d'attractivité et de difficulté de recrutement est, on le voit, nationale. Cela a abouti à la conférence des métiers du social le 28 février 2022 annonçant les mesures suivantes :**

- Investissement à hauteur de 1,3 Md € (Etat & Départements) pour les métiers de la filière socio-éducative. Revalorisation des rémunérations de 183 euros nets par mois s'inscrivant dans la continuité de la revalorisation des métiers du soin, amorcée par les accords du Ségur de la santé (70 % financé par l'Etat, 30 % par les Départements – 540M€/2022 & 720 M€/an).
- Modernisation du cadre conventionnel dans la branche.
- Le renfort du plan de formation et de la validation des acquis de l'expérience.
- Un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Commande de la rédaction d'un "livre vert" qui a pour objet d'apporter un éclairage sur le contexte dans lequel s'inscrit l'action sociale afin de dégager des pistes d'évolution.

**Une étude a été portée par le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) sur les métiers de la cohésion sociale et un avis rendu en juillet 2022. Il y est préconisé là aussi des mesures pour :**

- Retrouver le sens des métiers du social en donnant aux professionnels la capacité de réaliser leur travail et en les libérant des contraintes organisationnelles excessives.
- Reconstruire une stratégie partagée et une capacité d'anticipation des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Cette stratégie ne peut être que le fruit d'un travail collectivement porté par les personnes concernées, les professionnels, les partenaires sociaux et la puissance publique.
- Donner de nouveau l'envie et la possibilité de s'orienter et de se former dans ces secteurs d'activité en maintenant des identités et des rôles professionnels complémentaires et solides.
- Promouvoir les valeurs des métiers du social dans la société en général, et auprès des gouvernances et tutelles qui administrent et mettent en œuvre les politiques publiques.

